

Programme sur le compostage domestique

Comment réduire
facilement
l'enfouissement des
matières organiques?

Grâce à la
distribution de
composteurs domestiques
et à la formation
des citoyens.





La passion de l'environnement

Depuis plus d'une décennie, Nova Envirocom offre une gamme complète de solutions et d'outils favorisant une gestion efficace et durable des matières résiduelles. De part son réseau d'une trentaine de formatrices et de formateurs, Nova Envirocom sillonne les régions du Québec afin d'offrir des produits et services pour solutionner les problématiques reliées aux matières résiduelles. Notre connaissance des enjeux environnementaux municipaux est déjà bien établie.

Parmi nos produits et services, notre programme sur le compostage domestique constitue une offre de service unique au Québec. Déjà, **plus de 700 municipalités québécoises ont participé à ce programme en offrant sur leur territoire une distribution de composteurs accompagnée d'une séance de formation.**

Dans l'ensemble du Québec, Nova Envirocom a permis l'implantation de quelques dizaines de milliers de composteurs et a sensibilisé autant de domiciles aux bienfaits environnementaux, économiques et sociaux du compostage domestique.

Description du programme sur le compostage domestique

Une municipalité, une ville, une MRC, une régie intermunicipale, un OBNL ou toute autre organisation peut implanter ce programme dans leur localité et bénéficier de ses avantages.

Un formateur affilié à Nova Envirocom se rendra sur place afin d'offrir une séance de formation sur le compostage domestique dont la durée approximative est de 90 minutes. De façon générale, la distribution des composteurs s'effectue après la séance de formation. Un sondage québécois réalisé en 2004 et publié en 2006 par Recyc-Québec illustre d'ailleurs fort bien l'importance de la formation dans le programme de Nova Envirocom puisque 88,6 % des répondants ayant suivi cette dernière l'ont trouvée essentielle.

Il est aussi important de bien faire connaître l'activité dans votre milieu pour permettre la meilleure participation possible. Pour ce faire, vous pouvez collaborer avec vos médias locaux (journaux, médiaposte, publipostage, affichage dans les lieux publics, conférence de presse, annonce à la radio locale, etc.).

Contactez-nous afin d'obtenir gratuitement votre trousse d'information pouvant vous être acheminée par courrier électronique :

1-866-898-6682 ou patrick.denis@novaenvirocom.ca

Avantages du programme

La quantité de composteurs distribués par Nova Envirocom et le lien direct que nous avons avec le fabricant vous permettent de bénéficier de tarifs plus compétitifs. D'autre part et compte tenu des économies annuelles récurrentes générées par chaque domicile pratiquant le compostage domestique, la majorité des municipalités ayant participé à ce programme ont fait le choix de contribuer financièrement à une partie du coût du composteur. Ce faisant, il en résulte une plus grande participation des citoyens. Il s'agit là d'un investissement plutôt qu'une dépense, tel que présenté parmi les nombreux avantages ci-dessous.

Avantages économiques

Chaque domicile pratiquant le compostage domestique détourne du site d'enfouissement (ou de la plate-forme de compostage centralisé) environ 100 à 200 kg/an de résidus compostables. À titre indicatif, on peut ainsi estimer qu'avec des frais d'enfouissement ou de compostage centralisé de 50 à 100 \$ / tonne métrique, chaque composteur dans une municipalité génère des économies annuelles récurrentes de 5 à 20 \$ / année. Donc selon sa situation, une municipalité faisant le choix de réduire le prix de vente de 5 à 20 \$ par composteur pourra récupérer son investissement dès la première année. Il n'est donc pas rare que certaines localités fassent le choix d'offrir les composteurs à moitié prix ou gratuitement à leurs citoyens puisqu'il ne suffit que de quelques années pour que ce programme s'autofinance à 100 %.

Ce programme de Nova Envirocom, unique au Québec, contribue aussi à générer des économies supplémentaires en permettant l'augmentation de la durée de vie des sites d'enfouissement ainsi que la réduction de leurs frais d'opération et de post-fermeture.

Avantages environnementaux

Le compostage domestique permet de réduire à la source le tonnage de résidus devant être collecté, transporté puis traité. Ce faisant, le compostage domestique contribue à :

- réduire la contamination de l'eau (lixiviats des sites d'enfouissement ou des plates-formes de compostage centralisé);
- réduire le rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre (générés par les sites d'enfouissement et le transport des résidus par camion);
- régénérer les sols et à favoriser la biodiversité tout en offrant aux personnes qui le pratique un amendement organique de qualité pour le jardinage et l'horticulture;
- réduire le recours aux produits chimiques (pesticides, engrais, etc.).

Une activité facile à organiser se réalisant en 3 étapes :

- 1) Une fois les modalités convenues et que la décision est prise de bénéficier de ce programme, communiquez avec Nova Envirocom afin de déterminer la ou les dates pour la formation des citoyens.
- 2) À partir des ressources disponibles, informez ensuite les citoyens du moment et du lieu de la formation et de la distribution des composteurs.
- 3) Enfin, commandez et recevez vos composteurs de type « Machine à Terre », fait à 50 % de plastique recyclé, accompagné d'un guide d'utilisation et doté d'une garantie de 10 ans. Des bacs de comptoir pour la cuisine, des aérateurs et des guides **Le compostage facilité** peuvent aussi être offerts aux citoyens.



Bac de comptoir



Guide **Le compostage facilité**



Aérateur

Modalités du programme :

Liste des produits et services fournis par Nova Envirocom

POUR LA MUNICIPALITÉ, LA VILLE, LA MRC, LA RÉGIE, ETC. :

- Exemples d'outils promotionnels utilisés ailleurs au Québec;
- Encadrement, information et support durant la mise en œuvre du programme;
- Sur demande, envoi d'articles promotionnels (vidéocassette, DVD et/ou composteur).

POUR LES CITOYENNES ET CITOYENS :

- Composteurs de type « Machine à terre » accompagnés d'un guide d'utilisation;
- Formation sur les notions de base du compostage domestique;
- Une ligne d'information téléphonique sans frais sur le compostage domestique.

Pour faciliter la mise en œuvre du programme, l'organisme promoteur (ville, MRC, régie, etc.) s'engage à fournir :

- Une salle pour la formation et un espace pour l'entreposage des composteurs;
- Les ressources suffisantes pour promouvoir l'activité auprès des citoyens; (il est entendu que toute publication devra faire mention des partenaires impliqués dans le projet, soit Nova Envirocom ainsi que d'autres organisations impliquées)
- Le personnel nécessaire pour les inscriptions, l'accueil des citoyens ainsi que le déchargement, la manutention et la distribution des composteurs.

